



SECOURISME
FORMATION

SECOURISME
INITIATION



OBJECTIFS
Apporter les connaissances théoriques et pratiques nécessaires afin de pouvoir alerter ou faire alerter les secours et préserver l'intégrité de la victime en cas d'accident en attendant l'arrivée des secours.

www.alertis.fr

Tél: 04 78 90 46 30

Fax: 04 78 90 46 30

Portable: 06 31 09 87 59

Mail: info@alertis.fr

Programme et contenu

Conforme au référentiel national PSC1

Cette formation est essentiellement pratique : face à différentes situations, le moniteur apprend à reconnaître la détresse avant d'enseigner les gestes adéquats. Puis dans un deuxième temps, les candidats sont amenés à réaliser eux-mêmes les gestes afin de pouvoir les intégrer correctement. Enfin, des cas concrets placent les candidats face à différentes situations simulées qu'ils doivent analyser avant de porter secours à la victime.

- Rechercher et prévenir les risques persistants pour protéger.
- Examiner la victime et alerter les secours adéquats.
- Secourir une victime : saignant abondamment.
- inconsciente mais qui respire (PLS).
- inconsciente mais ne respirant plus (massage cardiaque et défibrillateur).

Moyens Pédagogiques

- Power point et vidéos.
- Mannequin de formation adulte, enfant et nourrisson avec des masques faciaux individuels pour effectuer le bouche à bouche.
- Défibrillateur de formation avec des électrodes.
- Maquillage de formation simulant les plaies, les brûlures, les hémorragies etc.
- Matériel de désinfection, gants et draps jetables pour effectuer des mises en situation.
- Livret de formation remis à chaque stagiaire.



com'k
kim.imep@gmail.com

ALERTIS

Effectif : De 4 à 10 personnes pour un groupe constitué. À partir de 1 personne lorsqu'une formation est prévue.

Durée : 6h00

Lieu : directement sur site (écoles, crèches etc...) Salle de formation pour les formations individuelles.

Formateur : Formateur de secourisme Sapeur Pompier recyclé et à jour de son monitorat.



ORGANISATION

Aucune connaissance n'est nécessaire au préalable sans aucune limite d'âge.

Une convention peut être pour les modalités d'organisation.

Formation pouvant faire l'objet d'une prise en charge de l'OPCA, éligible au titre de la formation continue professionnelle (se renseigner).

La fiche de présence et le compte rendu de la formation seront envoyés au service demandeur.

Une fiche d'évaluation est donnée à chaque stagiaire.

ÉLIGIBLE
OPCA

Les stagiaires recevront une Attestation de formation.

ALERTIS Formation Sécurité Incendie
5 rue Benoit BERLIOZ 69680 CHASSIEU
Organisme de formation n° 82 69 10978 69

Photos: @alertis